



CAPL n°1 du 8 juillet 2014

Affectations locales des inspecteurs au 1^{er} septembre 2014

Déclaration Liminaire

L'organisation des CAPL posent de nombreux problèmes, tant aux agents, qu'aux représentants du personnel. En effet, s'agissant des affectations, elles ne seront connues et validées sur notre département que le 22 juillet pour les B et les C, ce qui posent des problèmes de présence pour les membres des CAPL et de nombreuses difficultés d'organisation quant à leur installation sur le département pour les personnels en attente des résultats.

Par conséquent, les élus CGT Finances Publiques demandent au Président de la CAPL de faire remonter à la Direction Générale la nécessité d'avancer le calendrier des mouvements de mutation pour une tenue des CAP locales au plus tard fin juin.

En réponse, le président a acquiescé à cette requête confirmant que le calendrier était également difficile à gérer pour les services RH.

AFFECTATIONS LOCALES des A au 01/09/2014

► **Il s'agit du premier mouvement unifié des cadres A : les inspecteurs pouvaient, cette année, pour la première fois, demander un poste qui n'appartenait pas à leur filière d'origine.**

Les élus CGT avaient, en amont, des mouvements, interpellé le Directeur pour qu'il soit vigilant au bon accompagnement de ces agents tant sur la plan humain que sur le plan de la formation professionnelle.

Sur le département, 2 cadres A issus de la filière fiscale ont ainsi obtenu des postes d'origine gestion publique et 1 cadre A issu de la filière gestion publique a obtenu un poste d'origine filière fiscale :

- une sur un poste d'adjoint à la trésorerie Bayonne Centre Hospitalier : la direction a mis en place un tuilage de 6 mois par la mise à disposition de l'inspectrice gestion publique qui intégrera ensuite un SIP ;
- une en tant que chef de poste à Thèze, sous réserve d'une possible mise en disponibilité : si son arrivée se confirme, la Direction n'a pas encore trouvé de solution à son accompagnement et à l'organisation du poste pendant les 4 mois de formation obligatoires. Les élus CGT resteront particulièrement vigilants à la situation de la trésorerie de Thèze.

► **L'inspecteur en charge du contrôle de la redevance sur le Béarn** est détaché à la Direction au service RH dans le but de remplacer le prochain départ à la retraite de Jean-Claude Sanchez.

Les élus CGT ont interrogé le Président sur ce qui était envisagé pour la suite de la mission de contrôle de la redevance.

Il nous a répondu qu'était étudiée la possibilité d'affecter un cadre B en remplacement : à suivre au mouvement local des contrôleurs le 22 juillet donc...

De plus, le président de la CAPL a indiqué que la Direction réfléchissait à un possible rattachement de cette mission au PCE.

Il est noté que, dans les faits, l'inspecteur y était déjà positionné géographiquement.

► **Les OS ont fait valoir leurs inquiétudes quant au devenir du contrôle fiscal externe**, les brigades de vérification étant en déficit d'emplois.

M. Fermanel a assuré que le contrôle fiscal n'était pas mis en retrait et qu'il convenait d'avoir une vue d'ensemble des services tenant compte des Brigades de Contrôle et de Recherche, des Pôles Patrimoniaux et des Pôles de Contrôles et d'Expertise.

Il a été souligné toutefois que 2 agents affectés en Brigade de Vérification (BDV) sont détachés en Direction. La Brigade concernée a donc 2 emplois qui sont censées être pourvus, alors que les inspecteurs n'ont jamais pris leur poste !

Il a été rappelé que le système des détachements s'avère pernicieux dès lors que 2 inspecteurs ayant sollicités des postes en BDV n'ont pas pu les obtenir, ces postes n'étant pas « vacants » au mouvement national.

► **S'agissant des détachements**, les OS ont demandé à ce que la Direction s'assure, d'une part que les agents détachés demandent le poste qu'ils occupent en réalité pour régulariser leur situation, et, d'autre part, qu'ils demandent également à être nommés ALD résidence pour libérer le poste qu'ils n'occupent pas.

M. Fermanel a indiqué que les détachements étaient appelés à disparaître dans les années à venir.

De plus, il a précisé qu'un des postes de BDV serait probablement libéré en janvier 2015, l'inspecteur concerné ayant été admis à la sélection d'Inspecteur Divisionnaire et pouvant potentiellement être nommé à cette date.

► **S'agissant de l'excédent d'emplois en Direction**, le président de la CAPL a rappelé que le nombre d'emplois est sous-évalué et que dans les faits il n'y avait pas de surnombres, d'autant que la Direction assurait de nouvelles missions très prenantes (dématérialisation, rescrit, tâches relatives aux conditions de vie au travail et nécessitant un assistant de prévention à temps plein, ...).

Il a été noté que les renforts arrivaient en Direction sur les Pôles Transverse et Gestion fiscale.

S'agissant du pôle Gestion Publique, le Président a indiqué qu'à ce stade, un renfort d'un cadre A n'était pas envisagé et qu'il fallait, au préalable, qu'une réflexion soit menée sur la répartition des moyens et des missions.

Les élus CGT ont toutefois soulevé le problème de la dématérialisation. Celle-ci sera prise en charge par un inspecteur ALD sur la Côte Basque, mais rien n'était indiqué pour le Béarn.

Le Président de la CAPL a répondu que cela entraînait dans le champ des réflexions en cours. Il nous a assuré que l'agent ALD resterait positionné sur la Côte, et non pas sur tout le département comme il avait été envisagé à un moment !

Une lettre de mission devrait prochainement clarifier sa situation.

Attribution des emplois

Agents devant être affectés au plan local

NOM-PRENOM	Ancienne Affectation	Nouvelle Affectation
FRANCZAK Florence	DDFiP 41	SIP Anglet / Mise à disposition pour 6 mois à la trésorerie de Bayonne CH
QUEMENEUR Luc	1 ^{ère} BDV Bayonne détaché ICE Biarritz	ICE Biarritz
ETCHEVERS Xavier	3 ^e BDV Biarritz détaché SIE Biarritz	sans changement
LACASSAGNE Cécile	Promue de B en A	ICE Pau
GARCIA Nathalie	DRFiP 31	2 ^e BDV Pau
PRIETO Martine	3 ^e BDV Biarritz	Trésorerie de Bayonne CH

Autres agents (affectations nationales)

BERGERET Françoise	Promue de B en A	BCR Pau
BARRASCUD Benoît	EDRA	BCR Pau
COUCHOT Catherine	BCR Bayonne	FI Bayonne
DARRIGRAND Jacques	Résidence Bayonne	BCR Bayonne (agent en congé longue durée)
SEGUIER Anne	ALD 64 – DDFiP (DAJ)	FI Pau

NOM-PRENOM	Ancienne Affectation	Nouvelle Affectation
VENANCIO Elisabeth	DDFiP 40	Trésorerie de Thèze (sous réserve de confirmation)

Détachements

NOM-PRENOM	Affectation	Détachement
APHEZBERRO Thierry	2^{ème} BDV Pau	Direction PPR (BIL)
BOINO Geneviève	Direction	PRS
DESNOS Karine	1 ^{ère} BDV Bayonne	SIP Anglet
ETCHEVERS Xavier	3 ^{ème} BDV Biarritz	SIE Biarritz
MONGIS Sylvie	SIE Pau-Sud	Direction PPR (Form. pro.)
PAPILLON Patrick	1 ^{ère} BDV Bayonne	Pôle patrimonial Bayonne
PONTIS Guy	2^{ème} BDV Pau	Direction - PPR (RH)
RISON Mireille	SIE Biarritz	Pôle patrimonial Bayonne

(en gras, les nouveaux détachements)

Agents à la disposition du directeur

NOM-PRENOM	Affectation DG	Service
CARETTE Céline	ALD Pau	Direction PGF (DAJ)
CHANGALA Claudine	ALD Département	3^{ème} BDV Biarritz
DALMON-PY Virginie	ALD Département	Direction PGP (Comptabilité de l'Etat)
DEBEZE Isabelle	ALD Pau	Service Accueil Pau
DERIC Sophie	ALD Pau	Direction - PGF - Division 3 Contrôle fiscal
DUBREUIL Sylvie	ALD Département	SIE Anglet
DUPLAA Camille	ALD Département	BCR Bayonne
LANUSSE-CAZALE Valérie	ALD Département	Direction - PGF - Division 2 Affaires jurid
LARRAMENDY Solen	ALD Département	1 ^{ère} BDV Bayonne
LARS Rémy	ALD Pau	Direction PGP (Service Dépense)
MONNIER Cécile	ALD Département	Pôle CE Bayonne
MOUGNOS Robert	ALD Département	Chargé de mission : PGP / Poste de rattachement : Trésorerie Adour-Anglet-Océan
NEEL Didier	ALD Pau	SIE Pau-Sud
PERRET Alain	ALD Département	SPF II Bayonne
ROMA Yannick	ALD Pau	CDIF Pau (PELP)
SZERADZKI Angeline	ALD Département	1 ^{ère} BDV Bayonne
TROUCELLIER Patrice	ALD Biarritz	3^e BDV Biarritz

(en gras, les nouveaux arrivés ou changements de service)

EDRA

NOM-PRENOM	Résidence	Affectation
CENAC Thierry	Département	Pôle patrimonial Pau
CONTRAIRES Jean	Département	SIE Pau Est
HARISTOY Marie-Joseph	Département	Pôle patrimonial Bayonne
GEMOT Christelle	Département	ICE Biarritz

(en gras, les nouveaux arrivés ou changements de service)

VOTE

La CGT s'est abstenu en raison de la situation des emplois catastrophique pour tous les services et de l'utilisation des détachements qui détourne les règles d'affectation locales qui devraient s'appliquer à tous, laisse trop de place à l'arbitraire et bloque des agents qui sollicitent des affectations sur le département.